

## À LA MAISON DE VIE, les maux s'adoucissent

### L'intervention bénéfique de tierces personnes neutres

Accompagner les personnes gravement malades ou en situation de soins palliatifs, telle est la vocation de deux associations majeures dans l'accompagnement de la fin de vie : Carpe Diem, à Besançon, et Jalmaly (Jusqu'à la mort accompagner la vie), présente dans le Doubs. La première, créée en 2004 en même temps que le projet de Maison de Vie, se consacre à des activités d'animation et de service aux résidents, comme le souligne Catherine Giraud, la vice-présidente : « Notre équipe de 25 bénévoles intervient de façon régulière dans cet établissement, notre unique point d'ancrage. Nous proposons aux résidents des activités d'animation et de service : cinéma, achats, mais aussi lecture, jeux de société ou même repassage, tout en discutant avec eux, simplement pour passer un bon moment... » Complémentaire, Jalmaly, dédiée à l'écoute, propose le soutien de ses 65 bénévoles dans de nombreux établissements pour les personnes âgées dépendantes mais aussi centres de longs séjours, unités de soins palliatifs... « Nous ne sommes pas des soignants ni des proches, mais des tierces personnes neutres, souligne Yolande Pasteur, l'une des bénévoles. Cette distance permet aux malades, souvent très angoissés même s'ils sont par ailleurs entourés, de pouvoir parler de leur peur de la mort. Et si l'échange n'est plus possible, tenir une main peut suffire à apporter l'apaisement. »

ooo

[www.carpediem-rch.fr](http://www.carpediem-rch.fr) et  
<http://jalmaly-besancon.fr/>



Sylvia, aide de vie, accompagne Isabelle pour une sortie.

Début 2014, la Maison de Vie, établissement de la Croix-Rouge française à Besançon, a été pérennisée pour quinze ans. Une victoire pour cette structure unique en France « d'accompagnement et de répit » qui accueille des personnes atteintes de pathologies graves, incurables ou en situation de soins palliatifs.



Laure Hubidos, directrice, et Isabelle, une résidente.

Ici, pas de blouses blanches dans les couloirs, mais un énorme bouquet de fleurs posé sur une console patinée et un grand *Carpe diem* (« Profite du jour présent ») peint au mur de l'entrée. Un chat gris déambule à sa guise dans les deux étages. On croise Isabelle, sa potence à la main, qui vient déjeuner dans la grande salle commune, où est déjà installé Michel, dans son fauteuil roulant. Tous deux se réjouissent d'être là : « C'est le paradis, comme une nouvelle vie. Ici, on mange à midi et à 19h, tous ensemble mais sans obligations, on peut discuter avec les autres résidents ou faire des crêpes... » Cette Maison pas comme les autres propose une nouvelle façon d'aborder la fin de vie et un objet de réflexion, à l'heure où le sujet fait régulièrement débat dans l'actualité. « Il y a une vraie solidarité entre les résidents, souligne la directrice, Laure Hubidos. Ça fonctionne bien entre l'équipe sur place et les soignants, de même qu'avec les intervenants extérieurs : ateliers de



Séance kiné avec Emmanuel pour David.

bien-être, associations bénévoles (voir encadré). La difficulté est ailleurs et concerne la partie administrative. La Maison de Vie est un OVNI dans le système, il faut tout inventer, sans cesse. »

### Une réponse à des carences

Laure Hubidos a mis huit ans à concrétiser son projet, en 2011, soutenue par le professeur Régis Aubry, président de l'Observatoire national de la fin de vie. Ce dernier, dont les constats et préconisations sont remis annuellement au ministère de la Santé, souligne : « Accompagner un proche gravement malade ou dépendant est une tâche qui bien souvent s'ajoute aux nécessités et vicissitudes de la vie courante. Certains s'y épuisent littéralement. La Maison de Vie est une des réponses à cette carence de l'organisation sociale et sanitaire de notre pays. »

Début 2014, le Département du Doubs et de l'Agence régionale de santé ont décidé de pérenniser la Maison de Vie comme « établissement d'accueil temporaire ». Désormais l'établissement accueille des résidents selon deux types de séjours temporaires : courts (de une à six semaines) et plus longs (de un mois à 90 jours). « Bien sûr, passé ce délai, je ne mets personne dehors, souligne Laure Hubidos. C'est toute la difficulté d'être pionnier : nous avons travaillé des mois avec les partenaires, notamment la Maison départementale des personnes handicapées et le Département, pour trouver des solutions et des procédures adaptées. »

D'ici à un an, la Maison de Vie déménagera dans une bâtisse du XVIII<sup>e</sup> siècle plus vaste mise à disposition par les sœurs de la Charité : elle pourra accueillir douze résidents, au lieu de sept aujourd'hui. Un pas de plus dans une expérience exemplaire.



La Maison de Vie, 17 rue de la Basilique à Besançon.  
Tél. 03 81 82 43 50  
<http://maisondevie.croix-rouge.fr>

Besoin sociétal majeur, l'accompagnement de la fin de vie et plus globalement du maintien à domicile des personnes âgées très dépendantes est l'un des enjeux d'une expérimentation menée depuis plusieurs mois dans le Doubs. « Le Département est très attaché à un principe... car c'est ce que veulent les gens : rester chez eux, souligne Danièle Nevers, vice-présidente en charge des Solidarités. Assurer la qualité des services rendus au domicile des personnes âgées est l'une des grandes ambitions du programme Doubs 2017, y compris en cas d'hospitalisation, voire de soins palliatifs à la maison ».

### Expérimentation en cours

L'expérimentation copilotée par l'ARS et le Département vise à coordonner le Service d'aide à domicile (SAAD) et le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) auprès des personnes âgées dépendantes, en regroupant au maximum les interventions, effectuées jusqu'alors par plusieurs intervenants. « L'aide à la toilette ou l'assistance au lever peuvent parfaitement se coupler avec l'ouverture des volets et la préparation du café, poursuit Danièle Nevers. Cette polyvalence, facilitée par une mutualisation de moyens



Danièle Nevers, vice-présidente du Département en charge des Solidarités.

techniques et administratifs, est expérimentée sur trois territoires : zone urbaine de Besançon, zone péri-urbaine de l'agglomération de Montbéliard et zone rurale du Doubs central. Elle induit moins d'interlocuteurs dans les situations les plus complexes, dans le cadre d'un maintien à domicile. »



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)



Chaaba Adem, accompagnée à domicile par Eliad, et Laetitia Bruchet, aide-soignante.